

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00410

**MOTION DE SOUTIEN A LA PROPOSITION DE PIERRE LARROUTOUROU DE
CREATION D'UNE TAXE SUR LES MOUVEMENTS FINANCIERS AU SEIN DE
L'UNION EUROPEENNE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 75

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 82

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Gilles BOUDARD, M. Patrick BOUCHET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Charles DAILLARD donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,

Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Kamel BOUCHOU, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, Mme Djida OUCHAOUA, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Daniel TORGUES, Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

MOTION DE SOUTIEN A LA PROPOSITION DE PIERRE LARROUTOUROU DE CREATION D'UNE TAXE SUR LES MOUVEMENTS FINANCIERS AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE

L'euro-député socialiste Pierre Larrourou défend, depuis de nombreuses années, l'idée d'une taxation sur l'ensemble des mouvements financiers, au sein de l'Union Européenne, une thèse qu'il a exposée dans ses nombreux travaux. Pierre Larrourou a démontré l'intérêt de la mise en place d'un investissement européen de grande ampleur pour financer la lutte contre le réchauffement climatique et donc faciliter la transition écologique. Un effort d'investissement concernant aussi la recherche, la santé et le renforcement de la cohésion sociale en faveur d'un certain bien-être humain, conforme à des valeurs humanistes ne réduisant pas l'homme à ses seules fonctions de producteur et consommateur de richesses.

Durant 18 jours, l'eurodéputé français a mené une grève de la faim dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles afin d'obtenir du Conseil de l'Union européenne une augmentation du budget pluriannuel privilégiant l'homme et le développement durable, à travers l'introduction de cette taxe sur les transactions financières, dont le taux serait de 0,1%, qui pourrait rapporter environ 60 milliards d'euros à l'échelle européenne.

La France a déjà introduit, depuis 2012, suite aux réflexions portées par les Présidents de la République, Nicolas Sarkozy et François Hollande, une « taxe Tobin à la française » de 0,3 % due sur les achats de titres de 130 sociétés dont le siège social se situe en France et dont la capitalisation boursière dépasse 1 milliard d'euros. Au titre de l'exercice fiscal en cours, cette taxe pourrait rapporter, d'après les premières estimations, 1,2 milliard d'euros, son rendement le plus important, preuve que les transactions financières n'ont jamais été aussi intenses.

Preuve aussi qu'il faut aller désormais plus loin si nous voulons tirer les enseignements des erreurs d'un passé récent que la pandémie met cruellement en évidence. En effet, depuis le début des années 80, en France, comme ailleurs dans le monde, on assiste à une inversion de la logique économique et sociale. Alors qu'il y a encore quelques années le partage des richesses de l'économie était de 70%-30% en faveur des salaires au détriment des bénéficiaires, ce rapport s'est inversé permettant aux seconds d'atteindre le seuil de 70%. Cette situation est devenue socialement inacceptable et rend, au nom d'une rationalité financière mortifère, tout projet politique de long terme impossible.

D'ailleurs, comme le souligne la Cour des Comptes, la taxe mise en place en 2012 en France ne constitue pas un frein suffisant au développement des activités financières puisqu'elle ne contribue pas à produire les effets escomptés notamment concernant la fréquence des transactions.

A la lumière de l'ensemble de ces motifs, le Conseil métropolitain affirme son soutien aux propositions de Pierre Larrourou concernant la mise en place d'une taxation de 0,1 %, à l'échelle européenne, sur les mouvements financiers pour dégager les ressources nécessaires destinées à répondre aux défis que la crise de la Covid-19 a mis en évidence.

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 1 voix contre et 2 abstentions comme suit :

Voix pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE (pouvoir donné à M. Marc CHASSAUBENE), M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, Mme Marie-Christine BUFFARD (pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE), M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Jean-Claude CHARVIN (pouvoir donné à M. Luc FRANCOIS), M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir donné à M. Samy KEFI-JEROME), M. Paul CORRIERAS (pouvoir donné à M. Frédéric DURAND), M. Charles DALLARA (pouvoir donné à Mme Pascale LACOUR), M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE (pouvoir donné à M. Tom PENTECOTE), M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

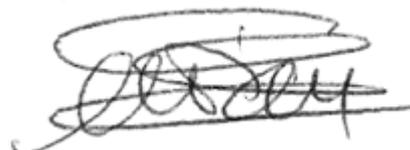
Voix contre :

M. Jacques VALENTIN

Abstentions :

Mme Michèle BISACCIA, M. Christian SERVANT

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU